2026/124
COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 7.1 : Décisions budgétaires
26.D.091

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 18 septembre 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : F. BRISSET, K. MELIN, P. LEMARCHAND, V. DALBIN, A. LEBOULANGER, E. TELLIER, B. MARTEL, D. LELUBEZ, A. LOUIS, C. VANHECKE, R. LEBARBIER, G. GOURDEL, P. FAUCHON, G. THOMAS-ROUTIER, G. BRISSET.

Pouvoirs : G.GOURDEL donne pouvoir à D.LELUBEZ, A.VAGNER donne pouvoir à R.LEBARBIER

Secrétaire de séance : V. DALBIN

SDEM : programme d'effacement de réseaux.

Les effacements de réseaux constituent un enjeu fort du mandat, attendus par le public et qui répondent aussi bien à des enjeux esthétiques, que climatiques et techniques.

L'enfouissement concerne les réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public. Cette action permet notamment de fiabiliser les réseaux face aux aléas climatiques et au coupures accidentelles des câbles.

A l'initiative de la commune, le SDEM propose son aide technique et financière sur les secteurs de la Chasse aux Veaux, de la Vallée et de la chasse Bouillon.

Délibération :

Vu l'avis favorable de la commission Prospective Mobilité, Numérique du 17 septembre 2026,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 21 septembre 2026,

M. le Maire présente au conseil municipal trois projets d'effacement de réseaux en partenariat avec le SDEM (syndicat d'électrification de la Manche) selon les modalités suivantes.

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D091-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Chasse aux veaux		
Participation SDEM	Participation de la commune	Coût total
35 700 €	30 300 €	66 000 €
La Vallée		
Participation SDEM	Participation de la commune	Coût total
134 400 €	100 600 €	235 000 €
Chasse Bouillon/ Rome		
Participation SDEM	Participation de la commune	Coût total
80 700 €	67 300 €	148 000 €

Ces projets pourront être lancés en 2027.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de :

- Valider ces travaux d'effacement de réseaux.
- Porter au budget prévisionnel 2027 les sommes correspondantes.

Après délibération,

19	Pour	
0	Contre	
0	Abstention	
19	Votants	

Le conseil municipal valide à l'unanimité :

- le programme de travaux d'effacement de réseaux,
- autorise le Maire à porter les crédits correspondants au budget prévisionnel 2027.

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D091-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026